



Mairie
580 route des Boissonnets
01290 BEY
04.74.04.00.27 - email: mairie.bey@free.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 novembre 2023

Etaient présents :

M. Michel GENTIL, Maire, Président de séance
M. Michel GADIOLET, premier adjoint au maire
M. Henri PORNON, deuxième adjoint au maire
Mme Angélique SAUTIER, conseillère municipale
Mme Agnès LAURENT, conseillère municipale
Mme Emilie SANTE, conseillère municipale
M. Karyl THEVENIN, conseiller municipal

Avaient donné pouvoir :

Mme Patricia GASTEBOIS à M. Michel GADIOLET
M. Alexandre DESPRAS à Mme Angélique SAUTIER
M. Philippe MARECHAL à Mme Agnès LAURENT

Madame Agnès LAURENT est nommée secrétaire de séance.

01- Approbation du procès-verbal de la séance du 17 octobre 2023

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 17 octobre 2023.

02- Délibération modificative n°4 – budget commune

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prévoir des crédits complémentaires afin d'effectuer les opérations suivantes :

Chapitre	Article	Désignation	Décision modificative	Section	Montant des crédits ouverts après DM
20- immobilisations incorporelles Dépense	2031	Frais d'études	5 856,00 €	Investissement	8 856,00 €
21- immobilisations corporelles Dépense	2151	Réseaux de voirie	-5 856,00 €	Investissement	10 600,52 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 10 voix pour, 0 voix contre, et 0 abstention, approuve les modifications proposées.

03- Attribution d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle aux agents communaux

Le Conseil municipal,
Sur proposition de Monsieur le Maire,

décide l'attribution de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour les agents. Elle sera versée au mois de décembre 2023.

04- Point sur la préparation du bulletin municipal

Le conseil municipal fait un point sur l'avancement de la réalisation du bulletin

05- Point sur les travaux réalisés en 2023

Les travaux réalisés seront inscrits dans le bulletin municipal

06- Questions diverses

- Peut-on organiser une visite du château d'eau à l'attention des habitants de Bey, notamment des jeunes ? Le maire se renseigne auprès du Syndicat des Eaux.
- Bey animations envisage de demander une aide financière à la commune en 2024 pour améliorer les décorations de Noël dans la commune.

La séance est levée à 22h27.

Bey, le 05 décembre 2023

Michel Gentil

PO Le Maire
Michel GENTIL
Le 2^{ème} adjoint
Henri PORNON

